



**Extrait du registre des délibérations du Conseil  
Communautaire**

**Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30**

**N°15-04-2024/23 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE DU 29 MARS 2024**

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

ETAIENT PRESENTS : **32** – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Stéphane COURPOTIN, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAUT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

Représentés : **0** –

Absents : **6** – Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

Pouvoirs : **8** – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Angélique PAILLARD à Stéphane COURPOTIN, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON

Monsieur le Président soumet le procès-verbal de la séance du 29 mars 2024 à l'approbation du Conseil Communautaire.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte rendu avant leur adoption définitive.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité, d'approuver le procès-verbal de la séance du 29 mars 2024.

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance



**Harold HUWART,**  
Président de la Communauté  
de Communes du Perche.



Certifié exécutoire le présent acte compte-tenu de la transmission en Préfecture le : **29 AVR. 2024**  
Publication/Notification/Affichage le : **29 AVR. 2024**

Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage

Pour Le Président,  
Vice-Président.e délégué.e,





## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30

### N°15-04-2024/24 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 – BUDGET PRINCIPAL

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

ETAIENT PRESENTS : **32** – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Stéphane COURPOTIN, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAUT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

Représentés : **0** –

Absents : **6** – Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

Pouvoirs : **8** – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Angélique PAILLARD à Stéphane COURPOTIN, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON

Le Conseil Communautaire,



Après s'être fait présenter le budget primitif du budget principal de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les

bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget principal de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le receveur, visé et certifié conforme au compte administratif par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance



**Harold HUWART,**  
Président de la Communauté  
de Communes du Perche.



Certifié exécutoire le présent acte compte-tenu de la transmission en Préfecture le : **29 AVR. 2024**  
Publication/Notification/Affichage le : **29 AVR. 2024**

Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage

Pour Le Président,  
Vice-Président.e délégué.e,



## Résultats budgétaires de l'exercice

39000 - COMMUNAUTE COMMUNES DU PERCHE -

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE POSITIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 366 190,38	12 493 797,44	15 859 987,82
Titres de recette émis (b)	1 956 416,74	11 938 826,75	13 895 243,49
Réductions de titres (c)		127 961,28	127 961,28
Recettes nettes (d = b - c)	1 956 416,74	11 810 865,47	13 767 282,21
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 366 190,38	12 493 797,44	15 859 987,82
Mandats émis (f)	2 373 204,51	11 068 872,66	13 442 077,17
Annulations de mandats (g)	104 234,65	183 644,55	288 059,00
Depenses nettes (h = f - g)	2 269 070,06	10 885 228,11	13 154 098,17
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		925 857,36	613 204,04
(b - d) Déficit	312 653,22		

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

39000 - COMMUNAUTE COMMUNES DU PERCHE -

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	-27 144,63		-312 653,32		-339 797,95
Fonctionnement	1 399 093,22	388 259,00	925 857,36		1 936 691,58
<b>TOTAL I</b>	<b>1 371 948,59</b>	<b>388 259,00</b>	<b>613 204,04</b>		<b>1 596 893,63</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
39001-COM COMMUNES DU PERCHE RTS					
Investissement	76 834,76		109 167,25		185 002,01
Fonctionnement	-3 390,53		4 325,56		935,03
<b>Sous-Total</b>	<b>73 444,23</b>		<b>112 492,81</b>		<b>185 937,04</b>
39003-CC DU PERCHE - ZA DE L'AUNAY					
Investissement	-34 372,29		-127 348,87		-161 721,16
Fonctionnement	36 717,60	34 372,29	160 857,99		163 203,30
<b>Sous-Total</b>	<b>2 345,31</b>	<b>34 372,29</b>	<b>33 509,12</b>		<b>1 482,14</b>
39004-IMMOBILIER ECONO CC DU PERCHE					
Investissement	-106 526,88		-88 855,50		-194 382,38



## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

39000 - COMMUNAUTE COMMUNES DU PERCHE -

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OG INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
Fonctionnement	193 938,20	192 000,00	193 370,61		195 908,81
Sous-Total	88 401,32	192 000,00	105 115,11		1 516,43
TOTAL II	164 130,86	226 372,29	251 117,04		100 935,61
III - Budgets des services					
a					
caractère industriel et commercial					
39002-CC DU PERCHE - SPANC Investissement	80 288,76		17 164,58		97 453,34
Sous-Total	80 288,76		17 164,58		97 453,34
TOTAL III	80 288,76		17 164,58		97 453,34
TOTAL I + II + III	1 616 428,21	616 631,29	881 485,66		1 803 282,59



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30

### N°15-04-2024/27 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 – BUDGET ANNEXE IMMOBILIER ECONOMIQUE

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

ETAIENT PRESENTS : **32** – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Stéphane COURPOTIN, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAUT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

Représentés : **0** –

Absents : **6** – Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

Pouvoirs : **8** – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Angélique PAILLARD à Stéphane COURPOTIN, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON

Le Conseil Communautaire,

Après s'être fait présenter le budget primitif du budget annexe Immobilier Economique de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui



des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget annexe Immobilier Economique de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le receveur, visé et certifié conforme au compte administratif par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance



**Harold HUWART,**  
Président de la Communauté  
de Communes du Perche.



Certifié exécutoire le présent acte compte-tenu de la transmission en Préfecture le :  
Publication/Notification/Affichage le : **29 AVR. 2024**

**129 AVR. 2024**

Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage

Pour Le Président,  
Vice-Président.e délégué.e,



## Résultats budgétaires de l'exercice

39004 - IMMOBILIER ECONO CC DU PERCHE

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 339 319,88	1 996 250,18	3 335 570,06
Titres de recette émis (b)	1 143 922,62	1 989 447,73	3 133 370,35
Réductions de titres (c)		2 493,91	2 493,91
Recettes nettes (d = a - c)	1 143 922,62	1 986 953,82	3 130 876,44
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 339 319,88	1 996 250,18	3 335 570,06
Mandats émis (f)	1 232 778,12	1 992 853,80	3 225 631,92
Annulations de mandats (g)		139 870,59	139 870,59
Depenses nettes (h = f - g)	1 232 778,12	1 792 983,21	3 025 761,33
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	88 855,50	193 970,61	105 115,11
(h - d) Déficit			

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

39004 - IMMOBILIER ECONO CC DU PERCHE

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
<b>TOTAL I</b>					
II - Budgets des services à caractère administratif IMMOBILIER ECONO CC DU PERCHE	-105 536,88 193 938,20 88 401,32	192 000,00 192 000,00 192 000,00	-88 855,50 193 970,61 105 115,11		-194 392,38 195 908,81 1 516,43
<b>Sous-Total</b>	<b>88 401,32</b>	<b>192 000,00</b>	<b>105 115,11</b>		<b>1 516,43</b>
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>88 401,32</b>	<b>192 000,00</b>	<b>105 115,11</b>		<b>1 516,43</b>



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30

### N°15-04-2024/28 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 – BUDGET ANNEXE SPANC

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

ETAIENT PRESENTS : **32** – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Stéphane COURPOTIN, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAULT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

Représentés : **0** –

Absents : **6** – Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

Pouvoirs : **8** – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Angélique PAILLARD à Stéphane COURPOTIN, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON

Le Conseil Communautaire,

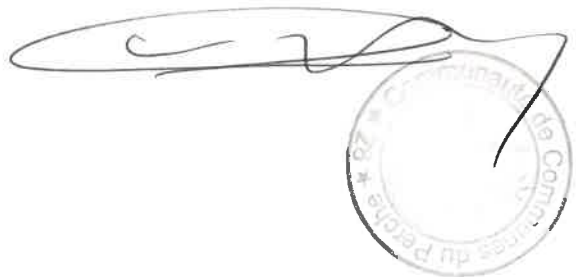
Après s'être fait présenter le budget primitif du budget annexe SPANC de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les

bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget annexe SPANC de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le receveur, visé et certifié conforme au compte administratif par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance



**Harold HUWART,**  
Président de la Communauté  
de Communes du Perche.



Certifié exécutoire le présent acte compte-tenu de la transmission en Préfecture le : **29 AVR. 2024**  
Publication/Notification/Affichage le : **29 AVR. 2024**

Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage

Pour Le Président,  
Vice-Président.e délégué.e,



## Résultats budgétaires de l'exercice

39002 - CC DU PERCHE - SPANC

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	147 288,76		147 288,76
Titres de recette émis (b)	62 265,01		62 265,01
Réductions de titres (c)	1 055,43		1 055,43
Recettes nettes (d = b - c)	61 209,58		61 209,58
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	147 288,76		147 288,76
Mandats émis (f)	44 054,81		44 054,81
Annulations de mandats (g)	9,81		9,81
Depenses nettes (h = f - g)	44 045,00		44 045,00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	17 164,58		17 164,58
(h - d) Déficit			

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 028027

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC NOGENT-LE-ROTHOU

ETABLISSEMENT : CC DU PERCHE - SPANC

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

39002 - CC DU PERCHE - SPANC

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
<b>TOTAL I</b>					
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial CC DU PERCHE - SPANC Investissement Fonctionnement	80 288,76 80 288,76 80 288,76 80 288,76		17 164,58 17 164,58 17 164,58 17 164,58		97 453,34 97 453,34 97 453,34 97 453,34
<b>Sous-Total</b>					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>					



**Extrait du registre des délibérations du Conseil  
Communautaire**

**Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30**

**N°15-04-2024/29 – EXAMEN ET APPROBATION DU COMPTES ADMINISTRATIFS  
2023 – BUDGET PRINCIPAL**

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

ETAIENT PRESENTS : **31** – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Stéphane COURPOTIN, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAUT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

Représentés : **0** –

Absents : **7** – Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Harold HUWART, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

Pouvoirs : **8** – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Angélique PAILLARD à Stéphane COURPOTIN, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président ne prend pas part au vote, Monsieur Jérémie CRABBE est désigné Président de séance pour l'examen du compte administratif du budget principal relatif à l'exercice 2023.



Celui-ci est conforme à la balance générale des comptes et au tableau des résultats de l'exécution du budget fournis par Madame la Comptable Publique de Nogent le Rotrou.

Le compte-administratif s'établit comme suit :



	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	10 885 028.11	2 296 214.69
Recettes	12 821 719.69	1 956 416.74
<b>SOLDE (1)</b>	<b>1 936 691.58</b>	<b>-339 797.95</b>
Restes à réaliser Dépenses		562 924.85
Restes à réaliser Recettes		156 594.29
<b>SOLDE Restes à réaliser (2)</b>		<b>-406 330.56</b>
<b>SOLDE (1) + (2)</b>	<b>1 936 691.58</b>	<b>-746 128.51</b>

Le conseil communautaire :

- Donne acte de la présentation
- Constate, pour la comptabilité du budget principal, les identités de valeurs avec les indications du compte gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus après que Monsieur le Président ait quitté la séance pour le vote du compte administratif 2023 du budget principal.

Le conseil Communautaire adopte à l'unanimité le compte administratif 2023 du budget principal, étant précisé que Monsieur le Président ne prend pas part au vote.

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance



**Jérémie CRABBE,**  
Président de séance de la  
Communauté de Communes  
du Perche



Certifié exécutoire le présent acte compte-tenu de la transmission en Préfecture le : **12 9 AVR. 2024**  
Publication/Notification/Affichage le : **12 9 AVR. 2024**

Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage

Pour Le Président,



MAR 2023-06  
CDC - MAR 2023

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE**  
Siège : 3, rue Doulléry - 28400 MOGENT LE ROTROU

BUDGET PRINCIPAL  
ETAT DES RESTES A REALISER 2023

**DEPENSES**

Article- fonction	Libellé opération	Justificatif	Montant € TTC	Article fonction	Libellé opération	Justificatif	Montant €
2819/01 09	PROGRAMME AIDE AU DEMARCHEUR COMPETITION N°219022 (DORREIL PLAST)	CONVENTION	27 600,00 €	1313/03 09	SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS MAJOURNES	NOTIFICATION	25 200,00 €
2819/01 03	ETUDE DE RISQUES ET DANGERS - FLOHEME (SOUSTIC)	DEPVS	2 340,00 €	1313/03 08	SUBVENTION FON : TERRASSIS (CONSERV. DOTAZIONALE ETAL)	NOTIFICATION	2 340,00 €
2931/01	Verrier intercommunale du logement : Dug 11st de Parc médial (CODINA)	DEPVS	640,00 €	1313/03 04	SUBVENTION FON : RENFORCEMENT COMPOT THERMIQUE MSP PAR COMPLEXE D'APPARTEMENTAL)	NOTIFICATION	18 033,00 €
2931/01 04	ETUDE PATRIMONIALE (B 7, LE)	DEPVS	21 770,00 €	1313/03 01	MANUVEN TERRASSE PUI (CAJ 28)	NOTIFICATION	13 330,00 €
2935/00	AVERIR PHOTOVOLTAIQUE DU PERCHE OMBLE PLAFOND CDC (AVIARR PHOTOVOLTAIQUE)	DEPVS	45,00 €	1313/03 01	MANUVEN REHABILITATION ADON PRÉFECTURE 20)	NOTIFICATION	25 950,00 €
2135/01 01	MODE ETUDE MPSE EN PLACE CLIMATISATION MSP PAR BRT DELAGE ET COULOU	DEPVS	13 800,00 €	1313/03 01	MANUVEN REHABILITATION COMPOT THERMIQUE (DORMIR BUIE ET LONG)	NOTIFICATION	19 360,00 €
2135/01 01	MODE ETUDE MPSE EN PLACE CLIMATISATION MSP PAR BRT DELAGE ET COULOU	DEPVS	1 326,46 €	1313/03 04	MANUVEN REHABILITATION COMPOT THERMIQUE (ETRIERE BUIE ET LONG)	NOTIFICATION	8 303,37 €
2135/01 01	TRAVAIL TERRASSE DEMOLITION TERRASSEMENTS FONDATIONS (BRESSTEAU)	DEPVS	16 998,79 €	1313/03 05	MANUVEN ETUDE PATRIMONIALE (MELM)	NOTIFICATION	9 890,00 €
2135/01 01	TRAVAIL TERRASSE : INSTALLATION ELECTRIQUE (BRESSTEAU)	DEPVS	2 328,42 €	1313/03 05	CAJ 28 - SUPPLEMENT INFORMATIQUE (COMPTABLE)	NOTIFICATION	3 726,91 €
2135/01 01	TRAVAIL TERRASSE PUI : DEMONTAGE ET POSE GARDE CORPS (METAL, CONCRETE)	DEPVS	15 144,82 €	1313/03 08	BOUTAGE INTERCOMMUNAL ANNEE 2022 - SEE (URBANISME MAJOURNE)	NOTIFICATION	
2135/01 01	TRAVAIL TERRASSE PUI (QUALICOHSLA)	DEPVS	1 497,48 €				
2135/01 01	TRAVAIL TERRASSE PUI MISSION SPS (QUALICOHSLA)	DEPVS	998,95 €				
2135/01 01	ELABORATION PLANS 3D POUR AME EN PLACE MSP PAR MAJOURNEMENT LE DONLIT	DEPVS	216,00 €				
2135/01 01	MISSION SPS CLIMATISATION MSP PAR (QUALICOHSLA)	DEPVS	3 416,00 €				
2135/01 01	MISSION CT : CLIMATISATION MSP PAR (QUALICOHSLA)	DEPVS	2 081,34 €				
2135/01 01	MISSION CT : SUPPLEMENTAIRE AGRAMMOISEMENT TERRASSIS (VENGNAUD)	DEPVS	2 294,41 €				
2135/01 01	MISSION CT : SUITE FUITES TOITURES (BARBIER)	DEPVS	7 902,09 €				
2135/01 01	MISSION CT : SUITE FUITES TOITURES (LEDEUC)	DEPVS	13 047,33 €				
2135/01 01	MISSION CT : SUITE FUITES TOITURES (BEZANT)	DEPVS	4 722,20 €				
2135/01 01	MISSION CT : PLATEAU SUITE FUITES TOITURES (BEZANT)	DEPVS	219 448,08 €				
2135/01 01	MISSION CT : RENFORCEMENT DES MURS DE MAJOURNEMENT (BRESSTEAU)	DEPVS	70 797,88 €				
2135/01 01	MISSION CT : TRAVAIL TERRASSE PUI (QUALICOHSLA)	DEPVS	4 194,44 €				
2135/01 01	MISSION CT : TRAVAIL TERRASSE PUI (QUALICOHSLA)	DEPVS	3 121,00 €				
2135/01 01	MISSION CT : TRAVAIL TERRASSE PUI (QUALICOHSLA)	DEPVS	4 102,00 €				
2135/01 01	MISSION CT : TRAVAIL TERRASSE PUI (QUALICOHSLA)	DEPVS	3 000,00 €				
2135/01 01	MISSION CT : TRAVAIL TERRASSE PUI (QUALICOHSLA)	DEPVS	1 760,00 €				
2135/01 01	MISSION CT : TRAVAIL TERRASSE PUI (QUALICOHSLA)	DEPVS	3 000,00 €				
2135/01 01	MISSION CT : TRAVAIL TERRASSE PUI (QUALICOHSLA)	DEPVS	902,34 €				
2135/01 01	MISSION CT : TRAVAIL TERRASSE PUI (QUALICOHSLA)	DEPVS	1 000,00 €				
2135/01 01	MISSION CT : TRAVAIL TERRASSE PUI (QUALICOHSLA)	DEPVS	2 002,73 €				
2135/01 01	MISSION CT : TRAVAIL TERRASSE PUI (QUALICOHSLA)	DEPVS	1 000,00 €				
2135/01 01	MISSION CT : TRAVAIL TERRASSE PUI (QUALICOHSLA)	DEPVS	2 311,16 €				
2135/01 01	MISSION CT : TRAVAIL TERRASSE PUI (QUALICOHSLA)	DEPVS	5 000,00 €				
2135/01 01	MISSION CT : TRAVAIL TERRASSE PUI (QUALICOHSLA)	DEPVS	2 700,00 €				
2135/01 01	MISSION CT : TRAVAIL TERRASSE PUI (QUALICOHSLA)	DEPVS	3 000,00 €				
2135/01 01	MISSION CT : TRAVAIL TERRASSE PUI (QUALICOHSLA)	DEPVS	5 000,00 €				
2135/01 01	MISSION CT : TRAVAIL TERRASSE PUI (QUALICOHSLA)	DEPVS	1 836,70 €				
2135/01 01	MISSION CT : TRAVAIL TERRASSE PUI (QUALICOHSLA)	DEPVS	6 150,75 €				
2043/01 01	SOLDE FOND DE CONCOURS ST BOMER	ILLUMINATION					
		TOTAL	832 634,00 €			TOTAL	108 944,39 €

Certifié conforme le 12/12/2023  
Le Président Hervé HUNANT,



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30

### **N°15-04-2024/30 – EXAMEN ET APPROBATION DU COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 – BUDGET ANNEXE REGIE DE TRANSPORTS**

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

**ETAIENT PRESENTS : 31** – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Stéphane COURPOTIN, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAUT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

**Représentés : 0** –

**Absents : 7** – Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Harold HUWART, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

**Pouvoirs : 8** – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Angélique PAILLARD à Stéphane COURPOTIN, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

**Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON**

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président ne prend pas part au vote, Monsieur Jérémie CRABBE est désigné Président de séance pour l'examen du compte administratif du budget annexe Régie de Transports relatif à l'exercice 2023.

Celui-ci est conforme à la balance générale des comptes et au tableau des résultats de l'exécution du budget fournis par Madame la Comptable Publique de Nogent le Rotrou.

Le compte-administratif du budget annexe Régie de Transports s'établit comme suit :


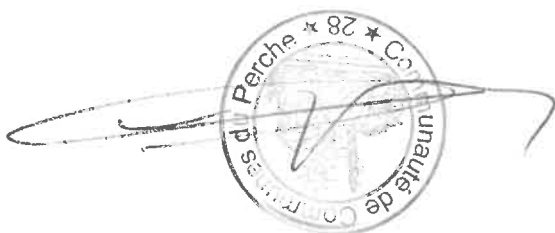
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	531 726.10	33 812.61
Recettes	532 661.13	218 814.62
<b>SOLDE (1)</b>	<b>935.03</b>	<b>185 002.01</b>
Restes à réaliser Dépenses		0.00
Restes à réaliser Recettes		0.00
<b>SOLDE Restes à réaliser (2)</b>		<b>0.00</b>
<b>SOLDE (1) + (2)</b>	<b>935.03</b>	<b>185 002.01</b>

Le conseil communautaire :

- Donne acte de la présentation
- Constate, pour la comptabilité du budget annexe Régie de Transports, les identités de valeurs avec les indications du compte gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus après que Monsieur le Président ait quitté la séance pour le vote du compte administratif 2023 du budget annexe Régie de Transports.

Le conseil Communautaire adopte à l'unanimité le compte administratif 2023 du budget annexe Régie de Transports, étant précisé que Monsieur le Président ne prend pas part au vote.

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance



**Jérémie CRABBE,**  
Président de séance de la  
Communauté de Communes  
du Perche.



Certifié exécutoire le présent acte compte-tenu de la transmission en Préfecture le :  
Publication/Notification/Affichage le : **29 AVR. 2024**

**29 AVR. 2024**

Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage

Pour Le Président,  
Vice-Président.e délégué.e,







## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30

### **N°15-04-2024/31 – EXAMEN ET APPROBATION DU COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 – BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES**

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

**ETAIENT PRESENTS** : 31 – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Stéphane COURPOTIN, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAUT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

**Représentés** : 0 –

**Absents** : 7 – Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Harold HUWART, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

**Pouvoirs** : 8 – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Angélique PAILLARD à Stéphane COURPOTIN, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

**Secrétaire de séance** : Guillaume CARAYON

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président ne prend pas part au vote, Monsieur Jérémie CRABBE est désigné Président de séance pour l'examen du compte administratif du budget annexe Zones d'Activités relatif à l'exercice 2023.

Celui-ci est conforme à la balance générale des comptes et au tableau des résultats de l'exécution du budget fournis par Madame la Comptable Publique de Nogent le Rotrou.

Le compte-administratif du budget annexe Zones d'Activités s'établit comme suit :



	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	204 774.68	284 235.94
Recettes	367 977.98	122 514.78
<b>SOLDE (1)</b>	<b>163 203.30</b>	<b>-161 721.16</b>
Restes à réaliser Dépenses		0.00
Restes à réaliser Recettes		0.00
<b>SOLDE Restes à réaliser (2)</b>		<b>0.00</b>
<b>SOLDE (1) + (2)</b>	<b>163 203.30</b>	<b>-161 721.16</b>

Le conseil communautaire :

- Donne acte de la présentation
- Constate, pour la comptabilité du budget annexe Zones d'Activités, les identités de valeurs avec les indications du compte gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus après que Monsieur le Président ait quitté la séance pour le vote du compte administratif 2023 du budget annexe Zones d'Activités.

Le conseil Communautaire adopte à l'unanimité le compte administratif 2023 du budget annexe Zones d'Activités, étant précisé que Monsieur le Président ne prend pas part au vote.

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance



**Jérémie CRABBE,**  
Président de séance de la  
Communauté de Communes  
du Perche.



Certifié exécutoire le présent acte compte-tenu de la transmission en Préfecture le :  
Publication/Notification/Affichage le : **29 AVR. 2024**

**29 AVR. 2024**

Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage

Pour Le Président,



RAH 2023.06  
 ZA - RAH 2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DUPERCHE				COMMUNAUTE DE COMMUNES DUPERCHE				
Siège : 3, rue Doullay - 28400 NOGENT LE ROTROU				Siège : 3, rue Doullay - 28400 NOGENT LE ROTROU				
BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITE				BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITE				
ETAT DES RESTES A REALISER 2023				ETAT DES RESTES A REALISER 2023				
DEPENSES				RECETTES				
Article- Chapitre	Libellé opération	Justificatif	Montant € TTC	Article Chapitre	Libellé opération	Justificatif	Montant €	
			0,00				0,00	
TOTAL				0,00	TOTAL			
Certifié conforme le 31/12/2023 Le Président Harold HUWART,				Certifié conforme le 31/12/2023 Le Président Harold HUWART,				
							0,00	





**Extrait du registre des délibérations du Conseil  
Communautaire**

**Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30**

**N°15-04-2024/32 – EXAMEN ET APPROBATION DU COMPTES ADMINISTRATIFS  
2023 – BUDGET ANNEXE IMMOBILIER ECONOMIQUE**

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

ETAIENT PRESENTS : **31** – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Stéphane COURPOTIN, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAUT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

Représentés : **0** –

Absents : **7** – Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Harold HUWART, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

Pouvoirs : **8** – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Angélique PAILLARD à Stéphane COURPOTIN, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président ne prend pas part au vote, Monsieur Jérémie CRABBE est désigné Président de séance pour l'examen du compte administratif du budget annexe Immobilier Economique relatif à l'exercice 2023.

Celui-ci est conforme à la balance générale des comptes et au tableau des résultats de l'exécution du budget fournis par Madame la Comptable Publique de Nogent le Rotrou.

Le compte-administratif du budget annexe Immobilier Economique s'établit comme suit :

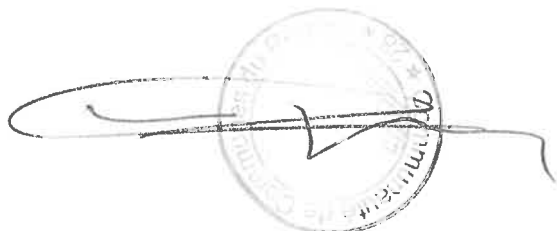
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	1 792 983.21	1 338 315.00
Recettes	1 988 892.02	1 143 922.62
<b>SOLDE (1)</b>	<b>195 908.81</b>	<b>-194 392.38</b>
Restes à réaliser Dépenses		915.66
Restes à réaliser Recettes		0.00
<b>SOLDE Restes à réaliser (2)</b>		<b>-915.66</b>
<b>SOLDE (1) + (2)</b>	<b>195 908.81</b>	<b>- 195 308.04</b>

Le conseil communautaire :

- Donne acte de la présentation
- Constate, pour la comptabilité du budget annexe Immobilier Economique, les identités de valeurs avec les indications du compte gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus après que Monsieur le Président ait quitté la séance pour le vote du compte administratif 2023 du budget annexe Immobilier Economique.

Le conseil Communautaire adopte à l'unanimité le compte administratif 2023 du budget annexe Immobilier Economique, étant précisé que Monsieur le Président ne prend pas part au vote.

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance



A handwritten signature in black ink, written over a circular official stamp of the Communauté de Communes du Perche.

**Jérémy CRABBE,**  
Président de séance de la  
Communauté de Communes  
du Perche.



A handwritten signature in blue ink, written over a circular official stamp of the Communauté de Communes du Perche.

Certifié exécutoire le présent acte compte-tenu de la transmission en Préfecture le : **29 AVR. 2024**  
Publication/Notification/Affichage le : **29 AVR. 2024**

Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage



A circular official stamp of the Communauté de Communes du Perche with a handwritten signature in blue ink written over it.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DUPERCHE			COMMUNAUTE DE COMMUNES DUPERCHE		
Siège : 3, rue Douilly - 28400 NOGENT LE ROTROU			Siège : 3, rue Douilly - 28400 NOGENT LE ROTROU		
BUDGET ANNEXE IMMOBILIER ECONOMIQUE			BUDGET ANNEXE IMMOBILIER ECONOMIQUE		
ETAT DES RESTES A REALISER 2023			ETAT DES RESTES A REALISER 2023		
DEPENSES			RECETTES		
Article-Fonction	Libellé opération	Montant C MI	Justificatif	Libellé opération	Montant C
2135/90 12	ELECTRONE BILIMNT Ex Blue-Web	915,00	Devis		
			TOTAL	TOTAL	0,00
<p>Certifié conforme le 31/12/2023 Le Président Hervé HUMBART,</p>			<p>Certifié conforme le 31/12/2023 Le Président Hervé HUMBART,</p>		





**Extrait du registre des délibérations du Conseil  
Communautaire**

**Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30**

**N°15-04-2024/33 – EXAMEN ET APPROBATION DU COMPTES ADMINISTRATIFS  
2023 – BUDGET ANNEXE SPANC**

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

ETAIENT PRESENTS : 31 – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Stéphane COURPOTIN, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAUT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

Représentés : 0 –

Absents : 7 – Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Harold HUWART, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

Pouvoirs : 8 – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Angélique PAILLARD à Stéphane COURPOTIN, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président ne prend pas part au vote, Monsieur Jérémie CRABBE est désigné Président de séance pour l'examen du compte administratif du budget annexe SPANC relatif à l'exercice 2023.

Celui-ci est conforme à la balance générale des comptes et au tableau des résultats de l'exécution du budget fournis par Madame la Comptable Publique de Nogent le Rotrou.

Le compte-administratif du budget annexe SPANC s'établit comme suit :


	<b>FONCTIONNEMENT</b>
Dépenses	44 045.00
Recettes	141 498.34
<b>SOLDE (1)</b>	<b>97 453.34</b>
Restes à réaliser Dépenses	
Restes à réaliser Recettes	
<b>SOLDE Restes à réaliser (2)</b>	
<b>SOLDE (1) + (2)</b>	<b>97 453.34</b>

Le conseil communautaire :

- Donne acte de la présentation
- Constate, pour la comptabilité du budget annexe SPANC, les identités de valeurs avec les indications du compte gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus après que Monsieur le Président ait quitté la séance pour le vote du compte administratif 2023 du budget annexe SPANC.

Le conseil Communautaire adopte à l'unanimité le compte administratif 2023 du budget annexe SPANC, étant précisé que Monsieur le Président ne prend pas part au vote.

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance


**Jérémie CRABBE,**  
Président de séance de la  
Communauté de Communes  
du Perche.


Certifié exécutoire le présent acte compte-tenu de la transmission en Préfecture le : **12 9 AVR. 2024**  
Publication/Notification/Affichage le **29 AVR. 2024**

Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage

Pour Le Président,  
Vice-Président.e délégué.e,




**Extrait du registre des délibérations du Conseil  
Communautaire**

**Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30**

**N°15-04-2024/34 – AFFECTATION DES RESULTATS 2023 – BUDGET PRINCIPAL**

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

ETAIENT PRESENTS : **32** – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Stéphane COURPOTIN, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAUT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

Représentés : **0** –

Absents : **6** – Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

Pouvoirs : **8** – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Angélique PAILLARD à Stéphane COURPOTIN, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON

28280 Code INSEE	Communauté de Communes du Perche COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE - 390-00	2023
---------------------	---	------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire  
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023, le Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice : 0  
 Nombre de membres présents : 0  
 Nombre de membres exprimés : 0  
 VOTES :  
 Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précède du signe + (excédent) ou - (déficit)	925 857,36
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précède du signe + (excédent) ou - (déficit)	1 010 834,22
<b>C Résultat à affecter</b> = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	<b>1 936 691,58</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-339 797,95
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-406 330,56
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>746 128,51</b>
<b>AFFECTATION = C. = G. + H.</b>	<b>1 936 691,58</b>
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	746 128,51
2) H. Report en fonctionnement R.002 (2)	1 190 563,07
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

(1) Ogrès : emprunt 0.00, subvention 0.00 ou subventionnement 0.00  
 (2) Eventuellement, pour la part excédant le montant du besoin de financement de la section d'investissement  
 (3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'établissement des résultats de fonctionnement.  
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.  
 (4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le **PRESIDENT**, compte tenu de la transmission en Préfecture, le et de la publication le

A Nogent-le-Rotrou, le

Vote favorable à l'unanimité

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance

**Harold HUWART,**  
Président de la Communauté  
de Communes du Perche.

Certifié exécutoire le présent acte compte-tenu de la transmission en Préfecture le : **29 AVR. 2024**  
 Publication/Notification/Affichage le : **29 AVR. 2024**  
 Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage  
 Pour Le Président,  
 Vice-Président.e délégué.e,



**Extrait du registre des délibérations du Conseil  
Communautaire**

**Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30**

**N°15-04-2024/35 – AFFECTATION DES RESULTATS 2023 – BUDGET ANNEXE  
RTS**

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

**ETAIENT PRESENTS : 32** – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Stéphane COURPOTIN, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAUT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

**Représentés : 0** –

**Absents : 6** – Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

**Pouvoirs : 8** – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Angélique PAILLARD à Stéphane COURPOTIN, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

**Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON**



28280 Code INSEE	Communauté de Communes du Perche REGIE DE TRANSPORTS - 396-01	2023
---------------------	--	------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire  
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023, le Conseil Communautaire

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

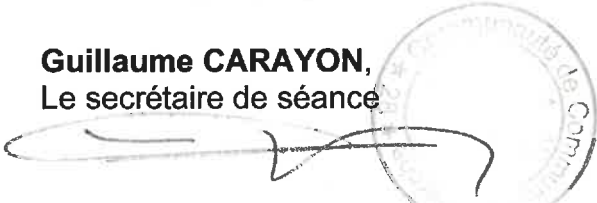
Nombre de membres en exercice : 0  
 Nombre de membres présents : 0  
 Nombre de membres exprimés : 0  
 VOTES :  
 Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<b>A. Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	<b>4 325,56</b>
<b>B. Résultats antérieurs reportés</b> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	<b>-3 390,53</b>
<b>C Résultat à affecter</b> = A. + B. (hors restes à réaliser ) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	<b>935,03</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<b>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</b> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	<b>185 002,01</b>
<b>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</b> ( précédé du signe + ou - ) Besoin de financement Excédent de financement (1)	<b>0,00</b>
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>0,00</b>
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	<b>935,03</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	<b>0,00</b>
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>935,03</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

(1) Origine : impôt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00  
 (2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.  
 (3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.  
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de l'exercice des résultats.  
 (4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

**Vote favorable à l'unanimité**

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance



**Harold HUWART,**  
Président de la Communauté  
de Communes du Perche.



Certifié exécutoire le présent acte compte-tenu de la transmission en Préfecture le :  
 Publication/Notification/Affichage le : **12 9 AVR. 2024**  
 Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage  
 Pour Le Président,  
 Vice-Président.e délégué.e,





**Extrait du registre des délibérations du Conseil  
Communautaire**

**Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30**

**N°15-04-2024/36 – AFFECTATION DES RESULTATS 2023 – BUDGET ANNEXE  
ZONE D'ACTIVITES**

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

ETAIENT PRESENTS : **32** – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Stéphane COURPOTIN, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAUT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

Représentés : **0** –

Absents : **6** – Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

Pouvoirs : **8** – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Angélique PAILLARD à Stéphane COURPOTIN, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON

28280 Code INSEE	Communauté de Communes du Perche ZONES D'ACTIVITES - 390-03	2023
---------------------	--	------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire  
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023**

Après avoir examiné le compte administratif relatif sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 0  
 Nombre de membres présents : 0  
 Nombre de membres exprimés : 0  
**VOTES :**  
 Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	160 857,99
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	2 345,31
<b>C. Résultat à affecter</b> = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	<b>163 203,30</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-161 721,16
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>161 721,16</b>
<b>AFFECTATION = C. = G. + H.</b>	<b>163 203,30</b>
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	<b>161 721,16</b>
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>1 482,14</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00  
 (2) Eventuellement, pour le part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement  
 (3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement  
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de restes des résultats  
 (4) En cas contraire, il n'y a pas d'affectation

Vote favorable à l'unanimité

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance

**Harold HUWART,**  
Président de la Communauté  
de Communes du Perche.

Certifié exécutoire le présent acte compte tenu de la transmission en Préfecture le :  
 Publication/Notification/Affichage le : **29 AVR. 2024**  
 Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage  
 Pour Le Président,  
 Vice-Président.e délégué.e,

**29 AVR. 2024**





## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30

### N°15-04-2024/37 – AFFECTATION DES RESULTATS 2023 – BUDGET ANNEXE IMMOBILIER ECONOMIQUE

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

ETAIENT PRESENTS : **32** – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Stéphane COURPOTIN, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAUT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

Représentés : **0** –

Absents : **6** – Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

Pouvoirs : **8** – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Angélique PAILLARD à Stéphane COURPOTIN, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON

26280 Code INSEE	Communauté de Communes du Perche IMMOBILIER ECONOMIQUE - 390-04	2023
---------------------	--	------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire  
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

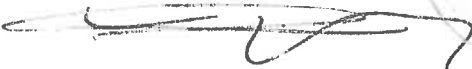
Nombre de membres en exercice : 0  
 Nombre de membres présents : 0  
 Nombre de membres exprimés : 0  
 VOTES :  
 Pour : 0 Contre : 0 Absentions : 0

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<b>A. Résultat de l'exercice</b> précède du signe + (excédent) ou - (déficit)	193 970,61
<b>B. Résultats antérieurs reportés</b> ligne 002 du compte administratif précède du signe + (excédent) ou - (déficit)	1 938,20
<b>C Résultat à affecter</b> = A. + B. (hors restes à réaliser ) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	<b>195 908,81</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<b>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</b> (précède de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-194 392,38
<b>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</b> (précède du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-915,56
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>195 308,04</b>
<b>AFFECTATION = C. = G. + H.</b>	<b>195 908,81</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	195 308,04
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>600,77</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00  
 (2) Eventuellement, pour le part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.  
 (3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.  
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de l'exercice des résultats.  
 (4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

**Vote favorable à l'unanimité**

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance



**Harold HUWART,**  
Président de la Communauté  
de Communes du Perche.

**29 AVR. 2024**

Certifié exécutoire le présent acte compte-tenu de la transmission en Préfecture le :  
 Publication/Notification/Affichage le : **29 AVR. 2024**  
 Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage  
 Pour Le Président,  
 Vice-Président.e délégué.e,





**Extrait du registre des délibérations du Conseil  
Communautaire**

**Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30**

**N°15-04-2024/38 – AFFECTATION DES RESULTATS 2023 – BUDGET ANNEXE  
SPANC**

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

**ETAIENT PRESENTS : 32** – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Stéphane COURPOTIN, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAUT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

**Représentés : 0** –

**Absents : 6** – Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

**Pouvoirs : 8** – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Angélique PAILLARD à Stéphane COURPOTIN, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

**Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON**

28260 Code INSEE	Communauté de Communes du Perche SPANC - 396-02	2023
---------------------	--	------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire  
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Nombre de membres en exercice : 0  
 Nombre de membres présents : 0  
 Nombre de membres exprimés : 0  
 VOTES :  
 Pour : 0 Contre : 0 Absentions : 0

<b>AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	17 164,58
dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif</u> :	0,00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u> D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	90 268,76
<b>Résultat à affecter : d. = a. + c. (1)</b> (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	<b>97 453,34</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> ( précédé du signe + ou - ) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	0,00
f. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> ( précédé du signe + ou - )	0,00
<b>Besoin de financement = e + f</b>	<b>0,00</b>
<b>AFFECTATION (2) = d.</b>	<b>97 453,34</b>
1) <b>Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)</b>	0,00
2) <b>Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)</b>	0,00
3) <b>Report en exploitation R 002</b> Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	97 453,34
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (3)</b>	

(1) Le solde des restes à réaliser de la section d'investissement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'investissement sont reportés au budget de l'exercice des résultats.  
 (2) Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-60 du CGCT.  
 (3) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

**Vote favorable à l'unanimité**

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance

**Harold HUWART,**  
Président de la Communauté  
de Communes du Perche.

Certifié exécutoire le présent acte compte tenu de la transmission en Préfecture le :  
 Publication/Notification/Affichage le : **29 AVR. 2024**  
 Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage  
 Pour Le Président,  
 Vice-Président.e délégué.e,

**29 AVR. 2024**



**Extrait du registre des délibérations du Conseil  
Communautaire**

**Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30**

**N°15-04-2024/39 – EXAMEN ET APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 CDC**

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

ETAIENT PRESENTS : **32** – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Stéphane COURPOTIN, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAUT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

Représentés : **0** –

Absents : **6** – Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

Pouvoirs : **8** – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Angélique PAILLARD à Stéphane COURPOTIN, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON

Le Président soumet à l'Assemblée le projet de crédits du Budget Primitif du budget principal de l'exercice 2024 établi en conformité des règlements.

Le budget primitif du Budget Principal pour l'exercice 2024, arrêté comme suit :



	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DU BUDGET
DEPENSES	4 318 230,95 €	12 926 989,04 €	17 245 219,99 €
RECETTES	4 318 230,95 €	12 926 989,04 €	17 245 219,99 €

Monsieur le Président, pour la parfaite information de l'ensemble du conseil, indique que la maquette M57 du budget primitif 2024 jointe en annexe du dossier préparatoire est erronée concernant le document II – D2 et le document IV C1.1. Le fournisseur du logiciel Berger-Levrault nous a confirmé ne pas avoir la capacité technique à ce jour pour remédier à ce problème. Cela ne modifie, cependant en rien les équilibres du budget primitif.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2024 du budget principal ainsi présenté.

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance

**Harold HUWART,**  
Président de la Communauté  
de Communes du Perche.

Certifié exécutoire le présent acte compte-tenu de la transmission en Préfecture le :  
Publication/Notification/Affichage le : **29 AVR. 2024**  
Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage  
Pour Le Président,  
Vice-Président.e délégué.e,

**29 AVR. 2024**



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30

### **N°15-04-2024/40 – EXAMEN ET APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET ANNEXE RTS**

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

**ETAIENT PRESENTS : 32** – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Stéphane COURPOTIN, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAUT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

**Représentés : 0** –

**Absents : 6** – Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

**Pouvoirs : 8** – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Angélique PAILLARD à Stéphane COURPOTIN, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

**Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON**

Le Président soumet à l'Assemblée le projet de crédits du Budget Primitif du budget annexe Régie de transports de l'exercice 2024 établi en conformité des règlements.

Le budget primitif du Budget annexe Régie de transports pour l'exercice 2024, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DU BUDGET
DEPENSES	310 963,76 €	540 531,75 €	851 495,51 €
RECETTES	310 963,76 €	540 531,75 €	851 495,51 €

Monsieur le Président, pour la parfaite information de l'ensemble du conseil, indique que la maquette M57 du budget primitif 2024 jointe en annexe du dossier préparatoire est erronée concernant le document IV C1.1. Le fournisseur du logiciel Berger-Levrault nous a confirmé ne pas avoir la capacité technique à ce jour pour remédier à ce problème. Cela ne modifie, cependant en rien les équilibres du budget primitif.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2024 du budget annexe Régie de transports ainsi présenté.

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance




**Harold HUWART,**  
Président de la Communauté  
de Communes du Perche.



Certifié exécutoire le présent acte complet tenu de la transmission en Préfecture le :  
Publication/Notification/Affichage le : **29 AVR. 2024**  
Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage  
Pour Le Président,  
Vice-Président.e délégué.e,

**29 AVR. 2024**






**Extrait du registre des délibérations du Conseil  
Communautaire**

**Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30**

**N°15-04-2024/41 – EXAMEN ET APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 –  
BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES**

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

**ETAIENT PRESENTS : 32** – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Stéphane COURPOTIN, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAUT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

**Représentés : 0** –

**Absents : 6** – Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

**Pouvoirs : 8** – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Angélique PAILLARD à Stéphane COURPOTIN, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

**Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON**

Le Président soumet à l'Assemblée le projet de crédits du Budget Primitif du budget annexe Zones d'Activités de l'exercice 2024 établi en conformité des règlements.

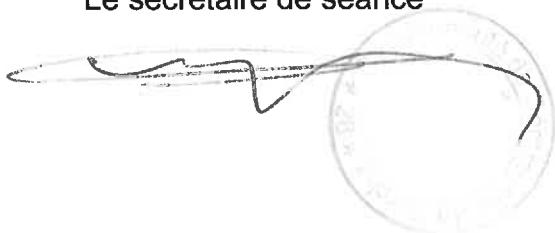
Le budget primitif du Budget annexe Zones d'Activités pour l'exercice 2024, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DU BUDGET
DEPENSES	417 994,97 €	356 821,43 €	774 816,40 €
RECETTES	417 994,97 €	356 821,43 €	774 816,40 €

Monsieur le Président, pour la parfaite information de l'ensemble du conseil, indique que la maquette M57 du budget primitif 2024 jointe en annexe du dossier préparatoire est erronée concernant le document IV C1.1. Le fournisseur du logiciel Berger-Levrault nous a confirmé ne pas avoir la capacité technique à ce jour pour remédier à ce problème. Cela ne modifie, cependant en rien les équilibres du budget primitif.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2024 du budget annexe Zones d'Activités ainsi présenté.

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance



**Harold HUWART,**  
Président de la Communauté  
de Communes du Perche.



Certifié exécutoire le présent acte compte tenu de la transmission en Préfecture le :  
Publication/Notification/Affichage le : **29 AVR. 2024**  
Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage  
Pour Le Président,  
Vice-Président.e délégué.e,

**29 AVR. 2024**





**Extrait du registre des délibérations du Conseil  
Communautaire**

**Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30**

**N°15-04-2024/42 – EXAMEN ET APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 –  
BUDGET ANNEXE IMMOBILIER ECONOMIQUE**

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

**ETAIENT PRESENTS : 32** – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Stéphane COURPOTIN, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAUT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

**Représentés : 0** –

**Absents : 6** – Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

**Pouvoirs : 8** – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Angélique PAILLARD à Stéphane COURPOTIN, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

**Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON**

Le Président soumet à l'Assemblée le projet de crédits du Budget Primitif du budget annexe Immobilier Economique de l'exercice 2024 établi en conformité des règlements.



Le budget primitif du Budget annexe Immobilier Economique pour l'exercice 2024, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DU BUDGET
<b>DEPENSES</b>	<b>1 427 208,04 €</b>	<b>2 087 656,30 €</b>	<b>3 514 864,34 €</b>
<b>RECETTES</b>	<b>1 427 208,04 €</b>	<b>2 087 656,30 €</b>	<b>3 514 864,34 €</b>

Monsieur le Président, pour la parfaite information de l'ensemble du conseil, indique que la maquette M57 du budget primitif 2024 jointe en annexe du dossier préparatoire est erronée concernant le document II – D2 et le document IV C1.1. Le fournisseur du logiciel Berger-Levrault nous a confirmé ne pas avoir la capacité technique à ce jour pour remédier à ce problème. Cela ne modifie, cependant en rien les équilibres du budget primitif.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2024 du budget annexe Immobilier Economique ainsi présenté.

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance

**Harold HUWART,**  
Président de la Communauté  
de Communes du Perche.




Certifié exécutoire le présent acte compte-tenu de la transmission en Préfecture le :  
Publication/Notification/Affichage le : **29 AVR. 2024**  
Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage  
Pour Le Président,  
Vice-Président.e délégué.e,

**29 AVR. 2024**






**Extrait du registre des délibérations du Conseil  
Communautaire**

**Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30**

**N°15-04-2024/43 – EXAMEN ET APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 –  
BUDGET ANNEXE SPANC**

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

**ETAIENT PRESENTS : 32** – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Stéphane COURPOTIN, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAUT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

**Représentés : 0** –

**Absents : 6** – Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

**Pouvoirs : 8** – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Angélique PAILLARD à Stéphane COURPOTIN, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

**Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON**

Le Président soumet à l'Assemblée le projet de crédits du Budget Primitif du budget annexe SPANC de l'exercice 2024 établi en conformité des règlements.

Le budget primitif du Budget annexe SPANC pour l'exercice 2024, arrêté comme suit :



	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DU BUDGET
<b>DEPENSES</b>	- €	114 000,00 €	114 000,00 €
<b>RECETTES</b>	- €	160 000,00 €	160 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2024 du budget annexe SPANC ainsi présenté.

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance

**Harold HUWART,**  
Président de la Communauté  
de Communes du Perche.

Certifié exécutoire le présent acte compte-tenu de la transmission en Préfecture le : **29 AVR. 2024**  
Publication/Notification/Affichage le : **29 AVR. 2024**  
Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage  
Pour Le Président,  
Vice-Président.e délégué.e,



**Extrait du registre des délibérations du Conseil  
Communautaire**

**Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30**

**N°15-04-2024/44 – VOTE DES TAUX DE FISCALITE 2024**

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

**ETAIENT PRESENTS : 32** – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Stéphane COURPOTIN, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAUT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

**Représentés : 0** –

**Absents : 6** – Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

**Pouvoirs : 8** – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Angélique PAILLARD à Stéphane COURPOTIN, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

**Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON**

Monsieur le Président invite le Conseil Communautaire à déterminer les taux de fiscalité 2024.

Il propose de maintenir en 2024 les mêmes taux qu'en 2023 :

	Taux 2024
Foncier bâti	2.37%
Foncier non bâti	2.75%
Taxe d'habitation additionnelle (Résidence secondaire)	2.51 %
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	23.98%

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, approuve les taux proposés ci-dessus.

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance


**Harold HUWART,**  
Président de la Communauté  
de Communes du Perche.



Certifié exécutoire le présent acte compte-tenu de la transmission en Préfecture le :  
Publication/Notification/Affichage le : **29 AVR. 2024**  
Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage  
Pour Le Président,  
Vice-Président.e délégué.e,

**29 AVR. 2024**




**xtrait du registre des délibérations du Conseil  
Communautaire**

**Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30**

**N°15-04-2024/45 – VOTE DES TAUX DE LA TEOM 2024**

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

**ETAIENT PRESENTS : 32** – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Stéphane COURPOTIN, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAUT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

**Représentés : 0** –

**Absents : 6** – Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

**Pouvoirs : 8** – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Angélique PAILLARD à Stéphane COURPOTIN, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

**Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON**

Le produit attendu par le SICTOM s'élève à 2 301 351 € en 2024.

Monsieur le Président propose de voter les taux pour l'année 2024 comme suit :

<b>TAUX</b>	<b>2024</b>
Zone 1	9.20 %
Zone 2	11.18 %
Zone 3	11.74 %
<b>Produit total perçu/attendu</b>	<b>2 301 351 €</b>

Zone 2 = Margon (pour partie)

Zone 3 = Nogent le Rotrou (pour partie) et St Jean Pierre Fixte (pour partie)

Zone 1 = autres secteurs géographiques de la CdC

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, approuve les taux proposés ci-dessus.

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance



**Harold HUWART,**  
Président de la Communauté  
de Communes du Perche.



Certifié exécutoire le présent acte compte-tenu de la transmission en Préfecture le :  
Publication/Notification/Affichage le : **29 AVR. 2024**  
Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage  
Pour Le Président,  
Vice-Président.e délégué.e,

**29 AVR. 2024**





## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30

### N°15-04-2024/46 – AVENANT N°2 POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

ETAIENT PRESENTS : **32** – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Stéphane COURPOTIN, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAUT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

Représentés : **0** –

Absents : **6** – Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

Pouvoirs : **8** – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Angélique PAILLARD à Stéphane COURPOTIN, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON

Monsieur le Président propose à ses collègues un avenant n° 2 au lot N° 2 Gros œuvre du marché de construction du centre de santé. Il consiste à déplacer un mât support électrique du chantier pour permettre à la commune de réaliser les

adaptations de voirie-trottoirs sur l'espace public nécessitées par la construction du pôle santé. Ce déplacement est mis à la charge de la CDC du Perche.  
Il s'agit d'un avenant d'une valeur de 1 120 € HT ; il porte le montant du marché à 276 929,48 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, valide l'avenant proposé ci-dessus.

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance

**Harold HUWART,**  
Président de la Communauté  
de Communes du Perche.

Certifié exécutoire le présent acte compte-tenu de la transmission en Préfecture le : **29 AVR. 2024**  
Publication/Notification/Affichage le : **29 AVR. 2024**  
Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage  
Pour Le Président,  
Vice-Président.e délégué.e,



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30

### N°15-04-2024/47 – AVENANT N°3 POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

ETAIENT PRESENTS : **31** – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAUT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

Représentés : **0** –

Absents : **8** – Stéphane COURPOTIN, Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Angélique PAILLARD, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

Pouvoirs : **7** – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON

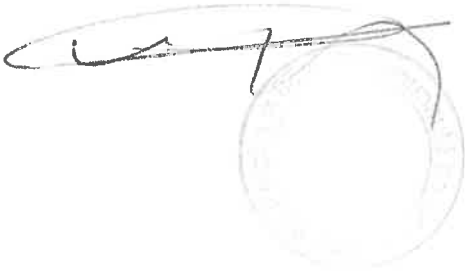
Monsieur le Président propose à ses collègues un avenant n° 3 au lot N°13 Electricité du marché de construction du centre de santé. Il consiste en l'alimentation d'unité intérieur pour la climatisation. Cette alimentation est mise à la charge de la CDC du Perche.



Il s'agit d'un avenant d'une valeur de 625.75 € HT ; il porte le montant du marché à 53 361.55 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, valide l'avenant proposé ci-dessus.

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance



**Harold HUWART,**  
Président de la Communauté  
de Communes du Perche.



Certifié exécutoire le présent acte comme tenu de la transmission en Préfecture le :  
Publication/Notification/Affichage le :  
Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage  
Pour Le Président,  
Vice-Président.e délégué.e,

29 AVR. 2024

29 AVR. 2024





## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30

### N°15-04-2024/48 – AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDIT DE PAIEMENT

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

ETAIENT PRESENTS : 31 – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAUT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

Représentés : 0 –

Absents : 8 – Stéphane COURPOTIN, Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Angélique PAILLARD, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

Pouvoirs : 7 – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON

### 1°) MAISON DE SANTE D'AUTHON DU PERCHE : AP N°19-01 à clôturer

	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
Dépenses € TTC	173 170,00 €	559 293,00 €	198 714,00 €	8 648,65 €	77,84 €	939 903,49 €
Dépenses € HT	144 309,00 €	466 078,00 €	165 595,00 €	7 207,21 €	64,87 €	783 254,08 €
<b>Recettes € HT</b>						
Conseil départemental	18 000,00 €	- €	42 000,00 €	- €		60 000,00 €
Etat - CPER	- €	64 500,00 €	107 500,00 €	43 000,00 €		215 000,00 €
Conseil régional - CRST	- €	86 000,00 €	86 000,00 €	- €		172 000,00 €
Conseil régional - CPER	- €	21 500,00 €	21 500,00 €	- €		43 000,00 €
<b>Autofinancement € HT</b>	<b>126 309,00 €</b>	<b>294 078,00 €</b>	<b>- 91 405,00 €</b>	<b>- 35 792,79 €</b>	<b>64,87 €</b>	<b>293 254,08 €</b>

**2°) INTERCONNEXION ST BOMER-SOIZE : AP N°19-02 à clôturer**

	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
Dépenses € TTC	17 708,00 €	449 080,00 €	43 323,86 €	8 621,00 €		518 732,86 €
Dépenses € HT	14 757,00 €	374 595,00 €	33 106,00 €	7 184,00 €		429 642,00 €
<b>Recettes € HT</b>						
AELB		36 428,67 €			85 000,23 €	121 428,90 €
Conseil départemental		16 451,00 €			38 387,00 €	54 838,00 €
Etat - DETR		32 400,00 €			75 600,00 €	108 000,00 €
<b>Autofinancement € HT</b>	<b>14 757,00 €</b>	<b>289 315,33 €</b>	<b>33 106,00 €</b>	<b>7 184,00 €</b>	<b>- 198 987,23 €</b>	<b>145 375,10 €</b>

**3°) POLE SANTE DES GAUCHETIERES : AP N°22-01**

	2023	2024	TOTAL
TRAVAUX (CDS)	430 227,08 €	500 195,73 €	930 422,81 €
MOE (CDS)	78 799,77 €	2 360,66 €	81 160,43 €
CT (CDS)	3 168,77 €	2 959,59 €	6 128,36 €
SPS (CDS)	912,13 €	1 539,21 €	2 451,34 €
FONDASOL (CDS)	5 127,87 €	- €	5 127,87 €
ASSURANCE (CDS)	17 290,01 €	- €	17 290,01 €
<b>Dépenses € HT (CDS)</b>	<b>535 525,63 €</b>	<b>507 055,19 €</b>	<b>1 042 580,82 €</b>
<b>Dépenses € TTC (CDS)</b>	<b>615 163,44 €</b>	<b>629 543,31 €</b>	<b>1 244 706,75 €</b>
<b>Travaux pour compte de Tiers (pharmacie € TTC)</b>	<b>297 401,81 €</b>	<b>162 183,98 €</b>	<b>459 585,79 €</b>
<b>Recettes</b>			
CPER ETAT		99 000,00 €	99 000,00 €
CPER Region	39 600,00 €		33 000,00 €
CRST Region		66 000,00 €	66 000,00 €
FEDER		330 000,00 €	330 000,00 €
CD28 Projet structurant		124 131,00 €	124 131,00 €
<b>TOTAL recettes</b>	<b>39 600,00 €</b>	<b>619 131,00 €</b>	<b>652 131,00 €</b>
<b>Recettes pour compte de Tiers (pharmacie € TTC)</b>	<b>297 401,81 €</b>	<b>162 183,98 €</b>	<b>459 585,79 €</b>
<b>Autofinancement CDS € HT</b>	<b>495 926,63 €</b>	<b>- 112 075,81 €</b>	<b>390 449,82 €</b>

#### 4°) PLUI : AP N°19-03

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
Dépenses € TTC	24 831,00 €	72 551,00 €	34 375,00 €	112 329,61 €	9 950,00 €	50 740,00 €	304 776,61 €
Dépenses € HT	20 318,00 €	61 084,00 €	28 646,00 €	94 758,01 €	9 950,00 €	42 283,33 €	257 039,34 €
<b>Recettes € HT</b>							- €
Conseil départemental (canton Brou)	10 035,00 €	3 682,00 €	623,00 €			19 110,00 €	33 450,00 €
Conseil départemental (canton Nogent)	8 210,00 €	3 068,00 €	520,00 €			15 569,60 €	27 367,60 €
<b>Autofinancement € HT</b>	<b>2 073,00 €</b>	<b>54 334,00 €</b>	<b>27 503,00 €</b>	<b>94 758,01 €</b>	<b>9 950,00 €</b>	<b>7 603,73 €</b>	<b>196 221,74 €</b>

#### 5°) OPERATION FACADES : AP N°21-02


	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Dépenses € TTC	1 578,00 €	32 500,73 €	30 495,07 €	88 000,00 €	147 426,20 €	300 000,00 €
Dépenses € HT	1 578,00 €	32 500,73 €	30 495,07 €	88 000,00 €	147 426,20 €	300 000,00 €

#### 6°) OPAH-RU : AP N°21-01

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL
Dépenses € TTC	10 074,40 €	12 056,36 €	13 867,20 €	226 000,00 €	288 002,44 €		550 000,40 €
Dépenses € HT	8 437,00 €	10 265,76 €	12 970,20 €	188 333,33 €	238 369,71 €		458 376,00 €
<b>Recettes € HT</b>							- €
Caisse des dépôts ANAH	24 138,00 €		8 868,00 €	4 946,75 €	2 000,00 €	2 000,00 €	8 946,75 €
				35 757,33 €	52 084,00 €		120 847,33 €
<b>Autofinancement € HT</b>	<b>- 15 701,00 €</b>	<b>10 265,76 €</b>	<b>4 102,20 €</b>	<b>147 629,25 €</b>	<b>184 285,71 €</b>	<b>- 2 000,00 €</b>	<b>328 581,92 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, approuve la clôture des AP n°19-01 et n°19-02 ainsi que les autorisations de programme et crédits de paiement n°22-01, n°19-03, n°21-02 et n°21-01.

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance



**Harold HUWART,**  
Président de la Communauté  
de Communes du Perche.



Certifié exécutoire le présent acte compte-tenu de la transmission en Préfecture le : **29 AVR. 2024**

Publication/Notification/Affichage le : **29 AVR. 2024**

Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage

Pour Le Président,

Vice-Président.e délégué.e,





**Extrait du registre des délibérations du Conseil  
Communautaire**

**Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30**

**N°15-04-2024/49 – RÉACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT  
INTERCONNEXION EAU POTABLE (COUDRECEAU/MAROLLES)**

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

ETAIENT PRESENTS : **31** – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAUT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

Représentés : **0** –

Absents : **8** – Stéphane COURPOTIN, Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Angélique PAILLARD, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

Pouvoirs : **7** – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON

Le Rapport de la Phase Projet a mis en avant une nouvelle évaluation, du coût global des travaux à : **571 566,70 € HT contre 538 000 € HT précédemment**

Vous trouverez ci-dessous la décomposition de ce prix : 11 03

Il convient d'adopter le nouveau plan de financement de l'Interconnexion entre Marolles-les-Buis et Coudreceau :

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ACTUALISÉ :**

Dépenses	Montant € HT	Recettes	Montant € HT
Etude Interconnexion Coudreceau (offre bureau d'études IRH)	14 150,00	Agence de l'Eau Loire-Bretagne (40%)	234 287,00
Alimentation Coudreceau par château d'eau de Marolles les Buis - Réseau fonte DN 125mm sur 4,5 km (à définir précisément)	571 566,70	Conseil Départemental 28 (15%)	87 858,00€
		DETR (15 %)	87 830,00
		Autofinancement (30%)	175 741,70
<b>TOTAL</b>	<b>585 716,70</b>		<b>585 716,70</b>

Les travaux se dérouleront à l'automne 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- d'accepter la modification du plan de financement pour la sécurisation de la commune déléguée de Coudreceau via les canalisations d'interconnexion créées au titre des tranches 1 à 3 par la CDC Terres de Perche,
- d'autoriser Monsieur le Président à lancer les demandes de subventions liées à ces travaux
- l'autoriser Monsieur le Président à prévoir au budget 2024 la réalisation de ce chantier.

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance



**Harold HUWART,**  
Président de la Communauté  
de Communes du Perche.



Certifié exécutoire le présent acte compte tenu de la transmission en Préfecture le :  
Publication/Notification/Affichage le : **29 AVR. 2024**  
Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage  
Pour Le Président,  
Vice-Président.e délégué.e,

**29 AVR. 2024**





## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30

### N°15-04-2024/50 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT EXCEPTIONNELLE A L'OTC

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

ETAIENT PRESENTS : **31** – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAULT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

Représentés : **0** –

Absents : **8** – Stéphane COURPOTIN, Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Angélique PAILLARD, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

Pouvoirs : **7** – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON

Monsieur le Président informe ses collègues de la nécessité pour l'Office du Tourisme et du commerce (OTC) de déménager dans un nouveau local qu'il entend louer en centre-ville de Nogent-le-Rotrou. Le projet est en grande partie motivé par un souci d'économie. En effet, le loyer mensuel et les frais de fonctionnement du



local actuel portent la dépense annuelle totale à la charge de l'OTC à 40 k€ environ. A contrario, ces charges s'élèveraient à 20 k€ par an dans les nouveaux locaux.

Par ailleurs, ces derniers sont idéalement situés dans un bâtiment traversant, entre la rue principale et la place principale de Nogent-le-Rotrou. La visibilité de l'OTC sera maximale.

Ces locaux nécessitent une réhabilitation du rez-de-chaussée ; l'installation de l'équipe et l'accueil du public nécessitent l'acquisition de mobiliers. Le montant total des investissements nécessaires est estimé à 60K€ TTC :

1. Accompagnement architecte pour les dépôts de dossiers d'autorisation et suivi de chantier : 5 000 € (PEC office de tourisme)
2. La création de 2 devantures avec enseignes : 5 600 €
3. La mise à jour du système de chauffage : 1 500 €
4. La mise à jour des réseaux électriques et télécom : commandes éclairage à mettre aux normes, reprise des éclairages pour passage en LED, création baie de brassage : 9 000 €
5. Peinture devantures, murs et plafonds - réaménagement d'une partie du RDC (environ 20m<sup>2</sup>) afin de créer un espace d'accueil : service aux cyclotouristes (consigne, point d'eau), dépose de cloison, pose d'un nouveau parquet. : 18 500 €
6. Requalification et amendement du mobilier commercial existant : création de rangements, modification des étagères, reprise des éclairage intégrés aux rayonnage Achat de mobilier : fauteuils pour l'accueil, création de rangement, rangements pour les bureaux et la salle de pose : 7200
7. Mise en sécurité incendie : système d'alarme adapté, plan d'intervention et suspensions pour l'éclairage, décoration, accessoires : 7600 €

Les fonds propres de l'OTC ne lui permettent pas de prendre en charge ces travaux, eu égard à leur importance et au nombre d'usagers, sans augmentation excessive des tarifs.

Le montant de la taxe de séjour collectée sur 2023 est de 23 K€ dont une partie des recettes a été perçue en 2023 pour 2022 (environ 6 500€). L'OTC envisage une recette prévisionnelle de taxe de séjour de 17 à 18 k€ pour 2024.

Par ailleurs, l'OTC génère environ 18 k€ de recettes via sa boutique ou en prestations de service. A noter que la location de VAE n'étant pas reconduite en 2024, l'OTC envisage une recette prévisionnelle de 14 k€ en 2024.

Ces recettes ainsi que les participations de la CDC du Perche et de la commune de Nogent-le-Rotrou sont entièrement dédiées à la promotion touristique.

Vu le L2224-2 2° du CGCT, Monsieur le Président sollicite donc ses collègues pour l'autoriser à attribuer à l'OTC une subvention exceptionnelle d'investissement de 60 000 € (compte 20415342 : subvention d'équipement versée aux établissements à caractère industriel et commercial)

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve l'attribution de la subvention exceptionnelle d'investissement de 60 000 € à l'Office du Tourisme de Nogent-le-Rotrou.

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance

**Harold HUWART,**  
Président de la Communauté  
de Communes du Perche.

Certifié exécutoire le présent acte compte tenu de la transmission en Préfecture le :  
Publication/Notification/Affichage le : **29 AVR. 2024**  
Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage  
Pour Le Président,  
Vice-Président.e délégué.e,

**29 AVR. 2024**



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30

### **N°15-04-2024/51 – DOTATIONS AUX PROVISIONS**

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

**ETAIENT PRESENTS : 31** – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAUT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

**Représentés : 0** –

**Absents : 8** – Stéphane COURPOTIN, Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Angélique PAILLARD, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

**Pouvoirs : 7** – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

**Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON**

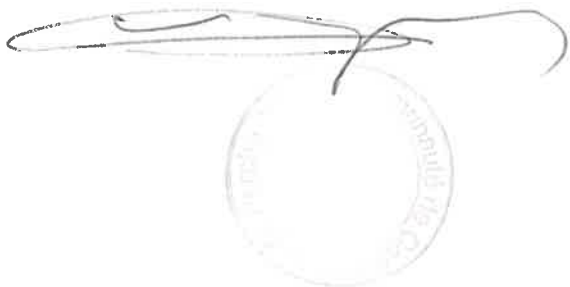
L'assemblée délibérante est sollicitée pour constituer en 2024, à partir des éléments d'information communiqués par le comptable public sur les risques de créances irrécouvrables, les dotations aux provisions sur le compte 6817 (Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants) suivantes :

- 5 000 € sur le budget principal
- 2 000 € sur le budget annexe régie de transport
- 2 000 € sur le budget annexe du SPANC

Monsieur le Président sollicite, en vertu du R2321-2 du CGCT, l'avis de l'assemblée pour réaliser ces dotations aux provisions.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, approuve les dotations aux provisions ci-dessus.

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance



**Harold HUWART,**  
Président de la Communauté  
de Communes du Perche.



Certifié exécutoire le présent acte compte-tenu de la transmission en Préfecture le :  
Publication/Notification/Affichage le : **29 AVR. 2024**  
Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage  
Pour Le Président,  
Vice-Président.e délégué.e,

**29 AVR. 2024**





## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30

### N°15-04-2024/52 – PROROGATION DU PACTE FISCAL ET FINANCIER

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

ETAIENT PRESENTS : **31** – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAUT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

Représentés : **0** –

Absents : **8** – Stéphane COURPOTIN, Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Angélique PAILLARD, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

Pouvoirs : **7** – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA



Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON

Monsieur le Président propose de proroger, comme les années précédentes, le pacte fiscal et financier de la CDC du Perche jusqu'au terme du contrat de ville 2024-2030.

A défaut, une dotation de solidarité devrait être calculée au profit de la commune de Nogent-le-Rotrou territoire sur lequel est présent le QPV.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de valider la prorogation du Pacte fiscal et financier jusqu'au terme du contrat de ville 2024-2030.

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance

**Harold HUWART,**  
Président de la Communauté  
de Communes du Perche.


Certifié exécutoire le présent acte compte-tenu de la transmission en Préfecture le :  
Publication/Notification/Affichage le **29 AVR. 2024**

**29 AVR. 2024**

Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage

Pour Le Président,  
Vice-Président.e délégué.e,




**Extrait du registre des délibérations du Conseil  
Communautaire**

**Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30**

**N°15-04-2024/53 – 2EME CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE REGION  
CENTRE-VAL-DE-LOIRE, DEV'UP, LE PETR ET LES COMMUNAUTES DE  
COMMUNES DU PERCHE**

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

ETAIENT PRESENTS : **31** – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAUT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

Représentés : **0** –

Absents : **8** – Stéphane COURPOTIN, Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Angélique PAILLARD, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

Pouvoirs : **7** – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON

Suite au nouveau Schéma Régional de Développement économique (SRII), un avenant à la précédente convention avait été mis en place fin 2022 en raison de la « refonte » des dispositifs d'aides. La nouvelle convention a vocation à tenir compte de la réglementation européenne, à prendre en compte les nouveaux dispositifs

d'aides, le nouveau CRST et la volonté de conforter les relations privilégiées entre la Région, DEV UP, le PETR et les intercommunalités du Perche Eurélien en matière économique.

Les éléments majeurs de cette convention sont :

1) Animation économique et accompagnement territorial

- Pour la Région : Déploiement des politiques contractuelles et sectorielles (artisanat, industrie, ESS, agriculture, tourisme...) accompagner et déployer les aides aux porteurs de projets publics et privés via les services de la Maison de la Région
- Pour DEV UP : Animation et accompagnement des entreprises à potentiel (innovation, croissance, implantation, reprise, recherches de partenaire, export)
- Pour PETR/CC : Accompagnement quotidien des entreprises en appui des élus (connaissance du tissu d'entreprises, détection des besoins, porté à connaissances des aides, relais de 1er niveau avec la Région, appui technique, reporting aux élus et animation du comité de dynamisation ...), suivi du foncier économique/disponibilités foncières et immobilières

2) Aides aux entreprises

- Région : Fonds partenarial en faveur de l'économie de proximité (de 5 000 à 20 000 €), plateforme en ligne
- PETR/CC : Accompagnement technique et présentation avis Codyn, saisie en ligne (PETR), décision et versement (CC) jusqu'à 3 000 €
- Région : Aides à l'immobilier d'entreprises (exclusivité CC) abondamment possible de la Région par cette convention (CAP PME-PMI ou CAP Proximité pour les projets structurants industriels, artisanaux et commerciaux, ou sur la réhabilitation de friches et/ou de locaux vacants de plus de 3 ans)

3) Priorités communes et axes de partenariat (déterminer les priorités pour le territoire)

- Répondre aux besoins de recrutement des entreprises (programme régional de formation/DEFI, Tiers-lieux de compétences, Campus de formations industrielles...)
- Développer des filières locales (CARA automobile, agro-alimentaire, transition écologique ex Filière plastique biosourcé/miscanthus, cosmétique, pharmaceutique...), tourisme...
- Encourager l'Economie Sociale et Solidaire et accélérer le déploiement de l'économie circulaire
- Faire du tourisme une locomotive de l'économie régionale et un facteur du développement des territoires
- Concilier stratégie d'accueil des entreprises et la sobriété foncière (observatoire économique foncier, modalités d'interventions, création d'un club d'entreprises ...)

Monsieur le Président sollicite ses collègues pour :

- Approuver le projet de convention de partenariat économique
- l'autoriser à prendre en compte les modifications à intervenir avec le PETR et les communautés de communes membres du syndicat et à mener les actions nécessaires à la mise en œuvre de cette décision



*PJ : Projet de convention de partenariat*



Monsieur Huwart ne prend pas part au vote.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'approuver le projet de convention de partenariat économique et d'autoriser Monsieur le Président à prendre en compte les modifications à intervenir avec le PETR et les communautés de communes membres du syndicat et à mener les actions nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance

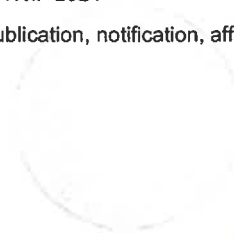

**Harold HUWART,**  
Président de la Communauté  
de Communes du Perche.


Certifié exécutoire le présent acte compte-tenu de la transmission en Préfecture le : **29 AVR. 2024**  
Publication/Notification/Affichage le : **29 AVR. 2024**

Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage

Pour Le Président,  
Vice-Président.e délégué.e,



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30

### **N°15-04-2024/54 – REVALORISATION DES TARIFS DE LA TAXE DE SEJOUR**

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

**ETAIENT PRESENTS** : 31 – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAUT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

**Représentés** : 0 –

**Absents** : 8 – Stéphane COURPOTIN, Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Angélique PAILLARD, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

**Pouvoirs** : 7 – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

**Secrétaire de séance** : Guillaume CARAYON

Monsieur le Président propose de revaloriser les tarifs de la taxe de séjour sur le territoire de la Communauté de Communes du Perche. Il rappelle que sa mise en place date de 2015 et qu'elle n'a que très peu été actualisée depuis.

Après une étude des tarifs dans les territoires voisins et afin de favoriser l'offre en hébergement local, il est proposé de faire évoluer les tarifs, notamment du type d'hébergement majoritairement présent sur le territoire de la CDC du Perche, conformément au tableau ci-dessous :

	Tarif plancher	Tarif plafond	Tarif actuel	Nouveau tarif
Catégorie 1 : Palaces	0,70 €	4,60 €	2,73 €	2,70 €
Catégorie 2 : Hôtels, résidences et meublés de tourisme 5 étoiles	0,70 €	3,30 €	1,82 €	1,90 €
Catégorie 3 : Hôtels, résidences et meublés de tourisme 4 étoiles	0,70 €	2,50 €	1,08 €	1,20 €
Catégorie 4 : Hôtels, résidences et meublés de tourisme 3 étoiles	0,50 €	1,60 €	0,81 €	0,90 €
Catégorie 5 : Hôtels, résidences, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,30 €	1,00 €	0,72 €	0,80 €
Catégorie 6 : Hôtels, résidences, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives	0,20 €	0,80 €	0,45 €	0,50 €
Catégorie 7 : Terrains de camping et caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air ou parcs de stationnement touristiques	0,20 €	0,60 €	0,36 €	0,40 €
Catégorie 8 : Terrains de camping et caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air, ports de plaisance	0,20 €	0,20 €	0,18 €	0,20 €
<b>Hébergements non classés</b>	<b>Taux minimum</b>	<b>Taux maximum</b>		
Le taux adopté s'applique par personne et par nuitée dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité. Le coût de la nuitée correspond au prix de la prestation d'hébergement hors taxes				
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	1,00%	5,00%	1,00%	2,00%
Hébergements insolites implantés dans l'enceinte d'un établissement reconnu au sens du code du tourisme (hôtel, terrain de camping...) : tarif voté par la CdC dans l'une des 8 catégories d'hébergement touristique				
Hébergements insolites implantés chez un particulier : tarif le plus élevé adopté par la collectivité ou plafond applicable aux hôtels 4 étoiles (2,30 €)				

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de valider la proposition de taxe de séjour.

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance



**Harold HUWART,**  
Président de la Communauté  
de Communes du Perche.



Certifié exécutoire le présent acte compte-tenu de la transmission en Préfecture le :  
Publication/Notification/Affichage le : **29 AVR. 2024**  
Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage  
Pour Le Président,  
Vice-Président.e délégué.e,

**29 AVR. 2024**





**Extrait du registre des délibérations du Conseil  
Communautaire**

**Séance du 15 avril 2024 à 18 heures 30**

**N°15-04-2024/55 – MODIFICATION DE LA DUREE DE SERVICE D'UN EMPLOI A  
TEMPS NON COMPLET N'EXCEDANT PAS 10% DE L'EMPLOI D'ORIGINE –  
Service Transport scolaire**

L'An deux mille vingt-trois, le quinze avril à dix-huit heures et trente minutes, sur convocation dématérialisée de Monsieur Harold HUWART, Président, en date du deux avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de son Président, dans la salle du Conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46

ETAIENT PRESENTS : **31** – Marc AUBRY, Jean-Albert BASSOULET, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Rudy BUARD, Guillaume CARAYON, Thierry COSSE, Nadine CHAILLOU, Sylvie CHERON, Jean-Claude CHEVEE, Jérémie CRABBE, Nicole DELASSAU, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Jean-Pierre HUGUET, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Philippe PEILLON, Marc PETAGNA, Jannick RIBAUT, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAUT, Alain VERGNOL, délégués titulaires ;

Représentés : **0** –

Absents : **8** – Stéphane COURPOTIN, Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Angélique PAILLARD, Marie POIRIER, Julie RACHEL, Josiane SEIGNEUR,

Pouvoirs : **7** – Thomas BLONSKY à Marie-Claude RIGOT, Daniel BOUYGUES à Jean-Claude CHEVEE, Martine CARRE-AVELINE à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON à Alain VERGNOL, Claude EPINETTE à Michel THIBAUT, Roselyne RICHARD-BRULE à Nadine CHAILLOU, Alain VILLETTE à Marc PETAGNA

Secrétaire de séance : Guillaume CARAYON

Monsieur le Président, rappelle que conformément à l'article L 542-1 du Code Général de la Fonction Publique par la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale, la modification du nombre d'heures de service hebdomadaire afférent à un emploi permanent à temps non complet qui n'excède

pas 10 % du nombre d'heures de service afférent à l'emploi en question, n'est pas assimilée à la suppression/création d'un emploi, lorsque lorsqu'elle n'a pas pour effet de faire perdre le bénéfice de l'affiliation à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales.

Considérant la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'accompagnateur de car scolaire permanent à temps non complet, passage de 7 heures 30 minutes à 8 heures hebdomadaires (annualisées) en raison des besoins du service depuis plusieurs années.

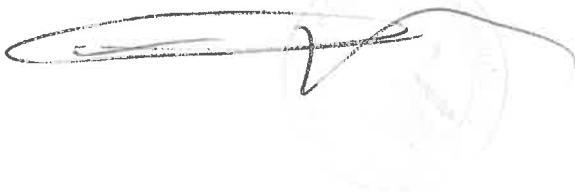
Considérant que le changement de durée de service envisagé n'excède pas 10% de l'emploi d'origine et que, pour les agents affiliés à la CNRACL, cette modification de durée de service ne fait pas perdre à l'agent le bénéfice de son affiliation à la CNRACL eu égard à sa situation administrative, tous emplois confondus.

Considérant la réponse ministérielle du 12 octobre 2018 qui indique « *qu'une modification de la durée du travail d'un fonctionnaire à temps non complet inférieure ou égale à 10 % ne nécessite pas la consultation du comité social territorial, quelle que soit la caisse de retraite de rattachement de cet agent, autrement dit que sa durée de travail soit inférieure ou supérieure à 28 heures* ».

Considérant dès lors, que le Comité Social Territorial n'a pas à être saisi,

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de valider la modification de durée de service hebdomadaire d'un poste d'accompagnateur de car scolaire dans le grade d'Atsem principal 1<sup>ère</sup> classe de 7 heures 30 minutes à 8 heures à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024 et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

**Guillaume CARAYON,**  
Le secrétaire de séance



**Harold HUWART,**  
Président de la Communauté  
de Communes du Perche.



Certifié exécutoire le présent acte compte-tenu de la transmission en Préfecture le :  
Publication/Notification/Affichage le : 29 AVR. 2024  
Délais de recours : 2 mois à compter de la publication, notification, affichage  
Pour Le Président,  
Vice-Président.e délégué.e,

129 AVR. 2024

